



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Saint-Donat tenue au 490, rue Principale, à Saint-Donat, le 4 juillet 2017 à 14 h 30 à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Michel Lavoie, Luc Drapeau, Marie-Josée Rochon, Geneviève Gilbert et Gilbert Cardinal.

La directrice générale et secrétaire-trésorière Sophie Charpentier est également présente.

Ordre du jour

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal** (aucun)
4. **Finances et trésorerie** (aucun)
5. **Administration générale**
6. **Urbanisme et Environnement** (aucun)
7. **Loisirs sportifs et culturels** (aucun)
8. **Travaux publics et Parcs et Bâtiments** (aucun)
9. **Sécurité incendie et sécurité civile** (aucun)
10. **Divers** (aucun)
11. **Période d'information**
12. **Période de questions**
13. **Fermeture de la séance**

1. Ouverture de la séance

Les conseillers municipaux, étant tous présents, renoncent à l'envoi d'un avis de convocation pour la tenue de la présente séance extraordinaire.

Le maire Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

17-07-262 Il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

3. Adoption du procès-verbal (aucun)

4. Finances et trésorerie (aucun)

5. Administration générale

5.1 Participation au programme Rénovation Québec (PRQ) -
Bonification AccèsLogis (volet II-6)

17-07-263 Attendu que la Municipalité de Saint-Donat désire adhérer au programme *Rénovation Québec* dans le but de bonifier le programme AccèsLogis Québec pour la réalisation du projet Les résidences du parc naturel habité;

À ces faits, il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers que :

1. La Municipalité demande à la Société d'habitation du Québec (SHQ) de participer au programme Rénovation Québec. La Municipalité désire adhérer au Volet II, Intervention 6 (bonification AccèsLogis Québec) et demande un budget de 312 912 \$. Ce montant total d'aide financière sera assumé en parts égales par la Municipalité et la SHQ.
2. le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité les ententes de gestion et de sécurité relatives au programme Rénovation Québec. La Municipalité accordera le montant en aide financière au projet et adoptera à cet effet un règlement de rénovation pour le programme Rénovation Québec.

6. Urbanisme et Environnement (aucun)

7. Loisirs sportifs et culturels (aucun)

8. Travaux publics et Parcs et Bâtiments (aucun)

9. Sécurité incendie et sécurité civile (aucun)

10. Divers (aucun)

11. Période d'information

12. Période de questions

Aucune question n'est posée.

13. Fermeture de la séance

17-07-264

Il est proposé par Geneviève Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit et est levée. Il est alors 14 h 35.

Sophie Charpentier, MBA
Directrice générale

Joé Deslauriers
Maire